

\* Des le 2<sup>ème</sup> contrat, bénéficiez d'une remise de 10% acquise sur les nouvelles souscriptions d'un contrat d'assurance Mon Auto & Moi quelle que soit la version en formules Tous Risques ou Tous Risques + ou d'une remise de 7% acquise sur les nouvelles souscriptions d'un contrat d'assurance Mon Auto & Moi quelle que soit la version en formules Tous Risques au Tiers ou au Tiers +, d'un contrat Assurance Habitation F2, F3 ou F3+ ou Propriétaire Bailleur ou d'un contrat Garantie des Accidents de la Vie. Offre de remise valable uniquement si le 1<sup>er</sup> contrat est un contrat d'assurance Mon Auto & Moi, Assurance Habitation ou Garantie des Accidents de la Vie. Ces remises s'appliquent sur les nouvelles souscriptions, pour toute la durée de vie de ces contrats, sous réserve de conserver au moins 2 contrats éligibles à l'offre chez GCE Assurances. Offre de remise valable du 02/11/2009 au 31/12/2010.  
 Mon Auto & Moi, Assurances Habitation et Garantie des Accidents de la Vie sont des contrats de GCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61,996,212 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social 5 rue Masseran, 75007 Paris et son siège administratif 88 Avenue de France, 75641 Paris Cedex 13.

Assurés Caisse d'Épargne. Exclusivement !

# OFFRE PRIVILÈGE

Découvrez vos avantages

# VOUS ÉTIEZ SATISFAIT, DEVENEZ PRIVILÉGIÉ

En tant qu'assuré GCE Assurances, vous avez pu mesurer la qualité de nos produits et services. Nous vous remercions de votre confiance. Et parce que, pour nous, la relation clients est fondamentale, nous avons décidé d'appliquer une remise sur vos futures souscriptions.

7%

Vous êtes détenteur d'un contrat Mon Auto & Moi, Assurance Habitation ou Garantie des Accidents de la Vie, nous vous offrons **UNE REMISE DE 7%\*** à partir de la deuxième souscription à l'un de ces trois contrats.

Vous êtes détenteur d'un contrat Mon Auto & Moi, Assurance Habitation ou Garantie des Accidents de la Vie, nous vous offrons **UNE REMISE DE 10%\*** sur le montant de la cotisation de votre prochain contrat Mon Auto & Moi quelle que soit la version, en formules Tous Risques ou Tous Risques +.

10%

